



CULTURE

NON À LA TAILLE DE PRINTEMPS, GARDONS LA SÈVE DES DRAC

Et si on parlait des effectifs et des primes 2018... en 2018 !?

Déclaration liminaire de la CFDT-CULTURE au CT spécial des DRAC du 21 mars 2018

Monsieur le secrétaire général, monsieur le président du comité technique,
Chères collègues et chers collègues,

L'[ordre du jour](#) de ce CT spécial DRAC aborde de vrais sujets, sur lesquels la CFDT-CULTURE souhaite faire porter le débat en 2018, de même que nous souhaitons que ce débat s'engage vraiment entre l'administration et la représentation syndicale.

Ces points de l'ordre du jour nous sont soumis pour information : cela ne nous empêchera pas, vous vous en doutez, de donner quand même notre avis.

Effectifs, *Action publique 2022*, informatique, primes dues aux agents, dialogue social : espérons que nous sortirons de ce CT spécial avec un cortège de réponses.

On a cherché en vain les documents sur le point 5 de l'ordre du jour : les agents ont le droit de savoir autrement que par la voix de Stéphane Bern ce que nous ferons en matière de patrimoine. Jusqu'à preuve du contraire, et même s'il le pense, ce n'est pas lui qui dicte la politique patrimoniale de ce ministère.

Nous aurons l'occasion de revenir dans le détail sur les difficultés rencontrées par les équipes dans les Drac. Elles sont bien plus grandes que vous ne le pensez.

Au nom de la CFDT-CULTURE, nous souhaitons commencer par quatre remarques.

Sur les effectifs : le service rendu par les DRAC repose sur une expertise, un engagement et la fierté des agents. **Ne gâchez pas tout.** La mise en place de la réforme, notamment, a été suffisamment difficile **pour qu'on n'affaiblisse pas davantage les services déconcentrés du ministère.**

Faisons le point précis de la **mise en place des organigrammes cibles 2018** quand vous le souhaitez.

Faisons le point précis de l'**état des troupes** quand vous le voudrez.

Faisons le point sur le **rapport des inspections** dès que vous jugerez que la revue des missions mérite qu'on en parle ici, et vous constaterez que **le service rendu est à la hauteur des enjeux de la création, des patrimoines et de l'action territoriale.**

Mais n'amputez pas notre capacité de penser et d'agir par une taille de printemps maladroite, tardive et inutile.

Qu'est-ce que c'est que ce Ministère qui attend Noël pour parler des primes et l'été pour annoncer les plafonds d'emplois aux Drac ?

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+33 1 40 15 51 20

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org

S'agissant des conditions de travail, vous avez choisi un magnifique sujet avec le plan informatique des DRAC. Si vous réussissez à nous convaincre sur la capacité retrouvée à travailler vraiment à distance, sur la possibilité offerte **aux agents des DRAC de vivre l'informatique comme un outil, une aide et pas une contrainte, pour ne pas dire un supplice**, alors un climat de confiance régnera, qui nous permettra de **traiter enfin du sujet crucial qu'est l'organisation du travail dans les DRAC**.

Vous avez ensuite inscrit un sujet indemnitaire à l'ordre du jour.

La CFDT-CULTURE vous a alerté il y a trois ans, et a regretté le zèle particulier mis à ne pas verser à des cadres touchés par la réforme territoriale l'indemnité de restructuration liée à la suppression de leur poste et à leur changement de domicile.

Nous apprécions que ce sujet soit enfin traité. Espérons que ce soit un signe pour tous les agents de ce Ministère, qui attendent une réponse immédiate et décisive à ce qui doit être la priorité absolue de votre politique RH : l'équité indemnitaire interministérielle.

Rien ne justifie qu'un agent du ministère de la Culture gagne moins qu'un autre agent.

À ce sujet, nous espérons ne pas attendre que la neige revienne pour reparler ici des 9 millions d'euro de rattrapage indemnitaire promis et de leur répartition. Est-ce que ce sujet ne regarde pas les agents des DRAC ? En tout cas, ils n'en entendent pas beaucoup parler.

Enfin, monsieur le secrétaire général, une concertation est annoncée pour 2018 pour la "transformation publique".

Nous avons constaté, il y a quelques jours à la direction générale de la création artistique (DGCA) que sur "*le portage et le pilotage des politiques publiques de la création*", cela se résumait à une discussion sans tabous un vendredi matin de 9h à 11h.

La CFDT-CULTURE rappelle qu'elle ne craint, comme les agents des Drac ne craignent ni l'évaluation, ni la réflexion, ni la prospective.

S'il s'agit vraiment de "*refonder le contrat social avec les agents publics*", alors permettez nous d'opposer deux modèles.

Le contrat social, chez Hobbes, s'obtient par l'aveu de pouvoir, l'allégeance au plus fort, parce qu'il reste le plus violent.

Nous préférons le contrat social de Rousseau : on ne peut faire un contrat avec un esclave.

On pourrait faire de grandes choses, si l'on retrouvait dans les DRAC et avec les DRAC, confiance, bienveillance et intelligence collective.

CFDT-CULTURE
61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+331 40 15 51 20

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org

La CFDT-CULTURE,
Paris le 21 mars 2018